

BEUVARDES

UN VILLAGE ET SON JOURNAL

n° 50 - octobre 2012



Mairie de BEUVARDES

Téléphone : 03 23 71 20 15

Fax : 03 23 71 44 01

mairie.beuvardes@wanadoo.fr

Le maire : Lucien JÉRÔME

Permanences

tous les jours ouvrables de 08h00 à 09h00,
et sur rendez-vous

Les adjoints :

1^{er} adjoint : Noël BELLIER

2^{ème} adjoint : Jean-Claude BEYELER

3^{ème} adjoint : Jean-Marie FLORECK

Secrétariat de la mairie Horaires d'ouverture au public

lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 09h00 à 12h00

lundi de 14h00 à 17h00

Quelques mots...

Chères Beuvardoises, Chers Beuvardois, Chers amis,

La rentrée des classes s'est déroulée de manière satisfaisante. Vous verrez plus loin que nous accueillons dans le regroupement de Beuvarde, pour cette rentrée 2012, 183 élèves. Vous avez constaté que des travaux de mise en sécurité des entrées et sorties des écoles ont été entrepris, ainsi que des travaux dans la classe du bas donnant sur le parking. Ceux-ci seront achevés courant octobre. De ce fait, la sortie des élèves s'effectuera sur le coté parking, par l'escalier. Les passages seront protégés par des barrières fixes.

Déjà l'automne. La fête communale est terminée. Les forains ont démonté manèges, baraques foraines et les flonflons de la fête se sont tus.

Cette année, un feu d'artifice a été tiré de la plaine de jeux. Ce spectacle a déplacé nombre de badauds ravis du spectacle pyrotechnique de qualité tiré par des spécialistes de notre commune.

Le lendemain, sous un chaud soleil, les Marinettes, association de majorettes de Beuvarde, nous ont enchantés en présentant un spectacle de qualité. Une très nombreuse assistance s'était déplacée. Les jeunes filles et garçons ont évolué sous la houlette experte de la présidente de l'association, Marie.

Chacun était étonné des progrès de cette jeune troupe créée il y a seulement 6 mois.

Le feu d'artifice organisé par l'OMSC, les Marinettes en spectacle, autant d'activités qui font que notre village vit bien et évolue dans le bon sens.

Bravo à tous et toutes, je ne peux qu'encourager ces initiatives.

La vie en communauté impose un minimum de civisme.

J'ai été alerté pour plusieurs infractions qui influent sur la vie en communauté et peuvent être cause d'incidents et même d'accidents. Ainsi,

- je vous demande de ne pas sortir vos poubelles avant le dimanche soir, pour un ramassage le lundi matin. Surtout pas à partir du mardi.

- vous devez entretenir vos propriétés et surtout élaguer vos haies qui débordent sur les trottoirs.

Dans certaines propriétés, les haies gênent le passage des piétons et génèrent un danger potentiel qui, en cas d'accident serait imputable au propriétaire.

Merci pour votre coopération, pour votre compréhension et pour la considération que vous portez aux autres et, par là, à vos voisins.

Votre maire

Lucien JÉRÔME

RAPPEL DES ATTRIBUTIONS DES ADJOINTS ET CONSEILLERS MUNICIPAUX

Noël	BELLIER	1 ^{er} adjoint	Commission bâtiments communaux, et tous travaux, et toutes autres commissions, à la demande du maire.
Jean-Claude	BEYELER	2 ^{ème} adjoint	Commissions parts d'usage et affouage et toutes autres commissions, à la demande du maire.
Jean-Marie	FLORECK	3 ^{ème} adjoint	Commission finance et activités économiques, Office Municipal des Sports et de la Culture (OMSC), et toutes autres commissions, à la demande du maire.
Luc	DUSSAUSOY	conseiller	Commissions voies goudronnées, trottoirs, chemins communaux, fossés et ruisseaux. Gestion du cimetière.
José	ROSENDO	conseiller	Office Municipal des Sports et de la Culture (OMSC).
Cyriaque	LOURDEZ	conseiller	Aménagement, embellissement du village, environnement et office du tourisme.

ÉCHOS DES CONSEILS MUNICIPAUX

- Les réunions du maire avec ses adjoints sont programmées tous les 15 jours et ponctuellement si nécessité.

CONSEIL MUNICIPAL du 29 mai 2012 (extraits).

OBJET : ADHÉSION DE LA COMMUNE DE FRESNES-en-TARDENOIS AU SYNDICAT SCOLAIRE DE BEUVARDES

- par délibération n°01 du 21/02/2012, le conseil municipal a accepté, à l'unanimité, l'adhésion de la commune de FRESNES-en-TARDENOIS au syndicat scolaire « le point du jour » de BEUVARDES.

- Il s'avère aujourd'hui, après renseignements demandés à la sous-préfecture, que le syndicat scolaire de FRESNES-en-TARDENOIS/CIERGES/COURMONT/SERGY/RONCHÈRES n'est pas officiellement dissout. La commune de FRESNES-en-TARDENOIS ne peut donc pas intégrer le syndicat scolaire de BEUVARDES.

Le maire propose à l'assemblée :

- d'annuler la délibération n°01 du 21/02/2012,
- d'accepter les élèves issus de la commune de FRESNES-en-TARDENOIS par dérogation,
- d'attendre plus amples renseignements avant de prendre une nouvelle délibération acceptant ou non l'adhésion de la commune de FRESNES-en-TARDENOIS au syndicat scolaire « le point du jour » de BEUVARDES.

Proposition acceptée à l'**unanimité**.

OBJET : PROCÉDURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE CONCERNANT LE CHEMIN D'ARTOIS

Par courrier daté du 12 janvier 2012, Monsieur Jean-Louis DUBOIS demande la suppression d'une partie du chemin rural d'Artois.

Ce chemin sera recréé dans une parcelle appartenant à Monsieur Jean-Louis DUBOIS, de façon à ce que le Chêne d'Artois soit toujours accessible au public.

Ce dossier a fait l'objet d'une étude de la part de la commission voie, route et chemins.

Cette modification nécessite la mise en place d'une enquête publique.

Le maire propose à l'assemblée :

- d'accepter le principe de modification du tracé du chemin rural d'Artois,
- de mettre en place la procédure d'enquête publique,
- que les frais liés à cette procédure soit à la charge du demandeur.

Proposition acceptée à la **majorité**.

OBJET : PROCÉDURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE CONCERNANT LA SUPPRESSION DU CHEMIN DIT DU CHÊNE POUILLEUX

Par courrier daté du 10 novembre 2011, Monsieur Jean-Louis DUBOIS demande la suppression d'une partie du chemin rural dit du chêne pouilleux.

Il souhaite que cette partie de chemin lui soit rétrocédée.

Ce chemin n'a aucune issue et ne représente qu'un morceau de terre.

Cette demande a été évoquée avec la commission voie, route et chemins.

La suppression de cette partie de chemin nécessite la mise en place d'une enquête publique.

Le maire propose à l'assemblée :

- d'accepter le principe de suppression d'une partie du chemin rural dit du chêne pouilleux,
- de mettre en place la procédure d'enquête publique,
- que les frais liés à cette procédure soit à la charge du demandeur.

Proposition acceptée à l'**unanimité**.

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA MISE EN CONFORMITÉ DU CHAUFFAGE DE LA SALLE COMMUNALE

- pour atténuer les dépenses importantes engendrées par le chauffage de la salle communale, il y a lieu de faire des travaux.

Le maire propose à l'assemblée :

- de solliciter de l'état, pour cet investissement, une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.), de 25 à 55% du montant H.T. des travaux.

Le coût des travaux s'élève à 4 700,00 € H.T.

- toutes demandes de subventions autorisées (C.D.D.L., RÉSERVE PARLEMENTAIRE, C.A.F., FONDS DE CONCOURS ou AUTRES) seront effectuées.

Le montant non subventionné sera pris en charge par le budget communal.

Proposition acceptée à l'**unanimité**.

OBJET : QUESTIONS DIVERSES ET INFORMATIONS

GESTION DE LA FORÊT COMMUNALE :

- la parcelle 27 sera martelée
- sur cette parcelle, 2 opérations sont prévues :
 - une coupe d'amélioration,
 - une coupe de régénération.
- En plus, sont prévus, des plantations et travaux de dégagement réguliers, tous les 2 ou 3 ans, dans la phase jeune peuplement (hauteur inférieure à 3 mètres).

CONSEIL MUNICIPAL du 03 juillet 2012

OBJET : DÉSIGNATION D'UN NOUVEAU REPRÉSENTANT AUX SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AIDES MÉNAGÈRES (SIAM)

- suite à la démission d'un conseiller municipal représentant la commune au syndicat intercommunal, il y a lieu de remplacer celui-ci.
- José ROSENDO se propose d'assumer la charge de représentant de la commune dans la Syndicat Intercommunal d'Aides Ménagères (SIAM).

Le maire propose à l'assemblée :

- d'accepter cette candidature.

Proposition acceptée à l'**unanimité**.

OBJET : DÉSIGNATION D'UN NOUVEAU REPRÉSENTANT A LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TARDENOIS (CCT)

- suite à la démission d'un conseiller municipal représentant la commune dans un syndicat intercommunal, il y a lieu de remplacer celui-ci.
- José ROSENDO se propose d'assumer la charge de représentant suppléant de la commune à la Communauté de Communes du Tardenois (CCT).

Le maire propose à l'assemblée :

- d'accepter cette candidature.

Proposition acceptée à l'**unanimité**.

OBJET : SIGNALISATION RUE DE TABOURET

La rue de Tabouret, vu son étroitesse est source de danger pour les automobiles l'empruntant, mais aussi pour les riverains.

Les membres de la commission « route... » se sont penchés sur le problème.

Il s'avère qu'il y a lieu de mettre cette rue en sens unique, et d'interdire le passage de tous véhicules sur la passerelle de la rue des Marais.

La signalisation réglementaire sera installée.

OBJET : PRÉVISION DES TRAVAUX DE CURAGE DES FOSSÉS

Le maire demande au président de la commission « route... » de fournir le plan 2012 de curage des fossés, afin d'engager les demandes de devis.

OBJET : QUESTIONS DIVERSES ET INFORMATIONS

L'étang de BOUTACHE

La rétrocession de l'étang de Boutache par RFF arrive enfin à terme.

Le mardi 26 juin dernier, le maire a signé, en l'étude de Maître COURT, l'acte de vente de l'étang de Boutache par RFF, pour l'euro symbolique, au profit de la commune.

Le vendredi 06 juillet 2012, le maire signera, en l'étude de Maître COURT, la passation d'un bail civil emphytéotique d'une durée de 99 ans (jusqu'en 2111 !) entre la commune et le conservatoire d'espaces naturels de Picardie. Ce bail est consenti au conservatoire avec pour seule finalité d'y exercer des activités de gestion et de préservation du patrimoine naturel de l'étang.

Le mercredi 27 juin dernier, le maire a signé, en l'étude de Maître COURT, l'acte de vente du terrain cadastré A n°958, superficie de 151 m², sis rue de Fère.

CONSEIL MUNICIPAL du 18 septembre 2012 (extraits).

OBJET : DÉLIVRANCE DE COUPES DE BOIS

- l'Office National des Forêts propose la délivrance de l'article 1692 des parcelles 27 A et B de la forêt communale de Beuvardes.

Cette délivrance comporte l'exploitation de 61 arbres et de taillis âgés de 20 ans, sur une surface totale de 6,08 ha.

Le prix d'estimation retenu par l'Office National des Forêts pour cette coupe s'élève à **3 698,00 €**.

Cette délivrance se fera sous la responsabilité des 3 garants désignés : Lucien JÉRÔME, Jean-Claude BEYELER et Catherine RICHARD.

Proposition acceptée à l'**unanimité**.

OBJET : PRÉVISION DE TRAVAUX USEDA : RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

- à la demande de la commune, l'USEDA envisage la mise en place concernant l'éclairage public des nouveaux équipements suivants :

- 3 lanternes

- 3 consoles

Le coût des travaux s'élève à **1 971,41 € H.T.**

En application des statuts de l'USEDA, la contribution de la commune est calculée en fonction du nombre de points lumineux et de ses caractéristiques (puissance des lanternes, hauteur des mâts, présence ou non des consoles, nature des mâts et des lanternes).

Sur le coût total des travaux, la contribution de la commune est de **1 048,91 €**.

Le montant de cette dépense sera inscrit au budget primitif 2012 de la commune, en investissement, à l'article 21534.

Proposition acceptée à l'**unanimité**.

BILAN DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2012

Constitution du syndicat au 04 septembre 2012

<u>4 communes :</u>	<u>habitants</u>	<u>élèves scolarisés</u>
- BEUVARDES	740 42,29%	83 54,25%
- EPIEDS	398 22,74%	27 17,65%
- LE CHARMEL	323 18,45%	17 11,11%
- VILLENEUVE sur FÈRE	289 16,52%	26 16,99%
- EXTÉRIEUR		30

(Fresnes en Tardenois, Fère en Tardenois, Cierges, Mont sur Courville).

<u>2 entités :</u>	<u>nombre d'élèves</u>
- BEUVARDES	161
- EPIEDS	22
Total des élèves du regroupement scolaire de BEUVARDES	183

À la demande du maire, Jean-Claude BEYELER s'est rendu, le lundi 17 septembre dernier, à une réunion organisée par ERDF.

Le but de cette réunion d'information était de désigner un « correspondant » pour le « dispositif de crise suite à un évènement climatique d'ampleur ».

Jean-Claude BEYELER a été désigné « correspondant ».

Au cours de cette séance sont également évoqués :

- le mauvais entretien de certaines parts d'usage,
- des haies qui débordent sur les trottoirs,
- l'exploration et l'exploitation des gaz et huiles de schiste.

INFORMATIONS

- La Communauté de Communes du Tardenois (CCT), en collaboration avec l'Union des Communautés de Communes du Sud de l'Aisne (UCCSA) et les Francas, organise, comme tous les ans, un stage de formation BAFA.

Les frais de cette formation peuvent être pris en charge par ces organismes.

La CCT dispose de 10 places.

Si cette formation vous intéresse, vous devez vous adresser à :

Monsieur Roland BOUCHEIX

Directeur Enfance Jeunesse

Communauté de Communes du Tardenois

03 23 83 79 87

- Les services de la mairie seront fermés du lundi 24 décembre 2012 au mercredi 2 janvier 2013, inclus

QUELQUES OBSERVATIONS

PARTS D'USAGE

- les locataires des parts d'usage qui ne respectent pas le règlement en cours s'exposent à une reprise de celles-ci par la mairie, après étude de la commission adéquate. Suite à un courrier recommandé, les parts d'usage seront reprises, comme le stipule le règlement signé par les deux parties.

PLAN LOCAL D'URBANISME

- les dates officieuses des permanences en mairie, du commissaire enquêteur sont les suivantes :
 - lundi 19 novembre de 09h30 à 12h30,
 - vendredi 30 novembre de 16h00 à 19h00 et
 - samedi 08 décembre de 09h30 à 12h30.

Ces dates et horaires sont pressentis, Ils vous seront confirmés par une information plus précise.

UTILISATION D'ENGINS BRUYANTS

- certains administrés se permettent de perturber et déranger la tranquillité des beuvardois par des bruits prohibés et intempestifs. Que ce soit avec des outils de tonte ou autres, mais également avec, ce qui est paradoxal, des véhicules non conformes. Si les désordres persistent, des mesures rigoureuses seront prises.

EAU POTABLE

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable est, dès maintenant, consultable en mairie.

OPÉRATION « BRIOCHES » DU 13 OCTOBRE 2012

Ont participé à l'opération : Anne-Marie DEWOLFE, Colette LEFÈVRE, Maryvonne MARTEL, Irène DECKER, Gisèle MUNOZ, Raymonde PETRUS, Denise TOUPET, Jean-Claude BEYELER et Lucien JÉRÔME.

La vente des 185 brioches a rapporté le somme de 762,01 € (779,40 en 2011).

Les fonds recueillis seront entièrement reversés à l'APEI.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Exceptionnellement, les bureaux de la mairie seront ouverts le lundi 31 décembre 2012, de 09h00 à 11h00.

COMMÉMORATION

Le CATM invite les anciens combattants de BEUVARDES à faire acte de présence au monument aux morts le jour du 11 novembre

Le président Jean GOUAULT

Extraits de : « HISTOIRE DE COINCY, FÈRE, OULCHY et des Villages, Châteaux, Monastères, Hameaux environnants » dépôt légal 3^{ème} trimestre 1967, auteur : Amand de Vertus.

Suite et fin.

BEUVARDES DEPUIS 1789

... Il existait alors à Beuvardes une femme assez jeune encore, cette femme avait un fils et se nommait Marie Ambroise de Monu. Réduite à la dernière misère, elle était obligée de faire des balais de bouleau qu'elle allait vendre pour soutenir son existence et celle de son enfant ; elle ne demandait pas, mais elle recevait l'aumône.

L'air de cette femme, sa démarche, tout annonçait chez elle qu'elle n'était pas née dans cet état de misère. Le soin qu'elle prenait de son enfant empêchait de le laisser confondre avec ces petits mendiants dont fourmillait Beuvardes alors. Le 3 mars 1814, Marie de Monu apprend que Napoléon est à Château-Thierry ; elle y court avec son fils, elle demande à être présentée à l'Empereur, et pourtant c'est à peine si elle ose paraître devant lui et lui exposer l'état où elle se trouve ; mais l'amour maternel lui donne du courage : « Sire, dit-elle, je suis la baronne de Wolbocq, voici tous nos titres, mais mon enfant et moi n'avons pas de pain ! » L'Empereur, touché de tant de misère, lui promet de s'occuper d'elle, et dès ce moment, l'enfant fut mis à la charge de l'Empire... »

... Trois ans après, la baronne de Wolbocq - (cette famille originaire d'Allemagne avait été naturalisée française en 1573. Plusieurs de ses membres avaient été vicomte de Limé, près Braisne, jusqu'en 1685. Les armes de cette famille sont **de gueules à la fasce d'or**. Un Wolbocq était prier d'Épieds en 1722.) - expirait à Beuvardes, âgée de 42 ans, le 29 mars 1817. Mais elle mourut rassurée sur l'avenir de son fils ; il faisait en ce moment d'excellentes études sous la protection du gouvernement des Bourbons.

Le jeune mendiant de Beuvardes devint général de la maison du roi, fut décoré de la légion d'honneur et des ordres de Saint-Jean-de-Jérusalem et de saxe. Beuvardes ayant renouvelé ses cloches en 1826, il en fut le parrain. Il fit alors élever sur la tombe de sa mère un modeste monument de pierre - (ce petit monument, lors du changement de cimetière, fut porté dans l'église par M. le curé Delsart ; il est près de l'autel. Là, au moins, les intempéries des saisons ne le détruiront pas.) - sur lequel on peut lire encore : « Ci-gît dame Marie-Ambroise de Monu, âgée de 42 ans, décédée le 29 mars 1817. **Ses vertus égalèrent son courage dans l'adversité** ». Suivent les titres du fils.

Grâce aux deux belles routes qui le traversent, Beuvardes a fait un pas vers le bien-être. La position de ses habitants s'améliore chaque jour. Autrefois, c'était le pays de la pauvreté par excellence ; le clergé n'y était pas riche, la noblesse allait en sabot, les laboureurs étaient malheureux, les plâtriers misérables. Les moins à plaindre étaient peut-être cette foule de mendiants qui, un bâton à la main, sortaient de Beuvardes chaque vendredi et revenaient le soir, le dos chargé de pain et les poches de liards ramassés dans les communes plus riches.

L'hiver faisant jadis de Beuvardes un lieu inabordable pendant quatre mois, les plâtriers ne pouvaient plus mener de plâtre au dehors à dos d'ânes ; ces pauvres animaux devenaient inutiles. Aussi, disait-on (ce que l'on peut répéter maintenant sans crainte de ne blesser personne), que les plâtriers mangeaient leurs ânes à la fête de la Saint Martin, pour n'avoir pas la peine de les nourrir pendant l'hiver : « Camarade, d'où reviens-tu ? – Je reviens de la fête à Beuvardes. – oh ! alors, tu as mangé de l'âne ! ».

Fin

Un journal ne peut exister que s'il y a des articles, aussi n'hésitez pas à participer au Petit Journal en faisant parvenir vos articles à l'équipe de rédaction.

Marc LEBEAU 6 résidence les Tilleuls 02130 BEUVARDES

Tél. 03 23 71 20 64 06 86 81 56 13 messagerie : Marc.Lebeau@wanadoo.fr

Les classes maternelles à l'heure du Moyen Âge

Au cours de la matinée du 21 juin 2012, les classes de Mesdames Maryvonne Martel et Corinne Commerçon se sont transformées en halles médiévales.

Les élèves de maternelles ont découvert la vie quotidienne au Moyen Âge en participant aux différents ateliers.

Une demi-journée de découvertes, de dépassement et d'émotion.



Danse, musique et instruments

Travail du cuir



Cuisine, pâtisserie, arômes

Contes



Atelier

Cotte de mailles



Les ateliers ont été mis en place
et animés par l'association
« Au cœur d'un grimoire »

Une danseuse dans la bibliothèque



Le 28 septembre 2012, dans le cadre du festival *C'est comme ça !*, la médiathèque a participé à l'action pédagogique initiée par l'*Échangeur* : *une danseuse dans le bibliothèque.*



Cette animation a mis les élèves des niveaux *CE2* et *CM2* en contact avec la danse contemporaine de manière interactive et ludique.



Nathalie Collantes, danseuse professionnelle et auteur de livres jeunesse sur la danse a animé les 2 sessions.



Après une improvisation dans l'espace de la bibliothèque, elle a invité les enfants à expérimenter par eux-mêmes les notions de danse et de chorégraphie puis présenté quelques uns de ses ouvrages.



Pour accompagner cette animation, la médiathèque a mis en place une exposition photos sur la danse qui reste visible à la médiathèque jusqu'au 30 octobre 2012.



Médiathèque municipale de Beuvardes

Accueil du public (permanences)

En dehors des heures d'ouverture officielles, ci-contre, les bibliothécaires sont très souvent présentes le mardi de 14h00 à 18h00, le mercredi de 13h30 à 16h30 et le vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 et recevront les éventuels visiteurs.

Mardi :	16h30 - 18h00
Mercredi :	14h30 - 16h00
Vendredi :	09h00 - 10h00
Samedi :	10h30 - 12h00

La présence de Babette Lecart et d'Elodie Schreiber donne la possibilité d'élargir le rôle de la médiathèque : qu'elle ne soit plus simplement un endroit où l'on prête des livres, qu'elle devienne un **lieu de travail** (entre autres pour les scolaires) et un **lieu d'accueil convivial** que chacun peut fréquenter pour le plaisir de la rencontre, c'est ce que souhaitent les bibliothécaires, l'association *Des livres pour tous*, et la municipalité.

A noter :

- la permanence du vendredi de 09h00 à 10h00 peut offrir un espace de rencontre aux parents qui amènent leurs enfants à l'école. N'hésitez pas à pousser la porte.
- les ressources documentaires de la médiathèques sont importantes et diversifiées : ouvrages papier, audiovisuels, multimédia, internet. Elles permettent des recherches personnelles ou scolaires (préparation d'exposés par exemple), documents administratifs, courrier électronique (mails)...

Des nouveautés

Grâce à la Bibliothèque départementale de prêt, la médiathèque renouvelle périodiquement ses ouvrages. Le bibliobus est passé le 12 octobre et le musibus passera le 13 novembre.

Des achats sont en cours. Ces nouveaux ouvrages seront présentés dans la 4ème *Lettre de la médiathèque* qui paraîtra avant la fin de l'année.

Printemps des Conteurs et des Arts de la Scène

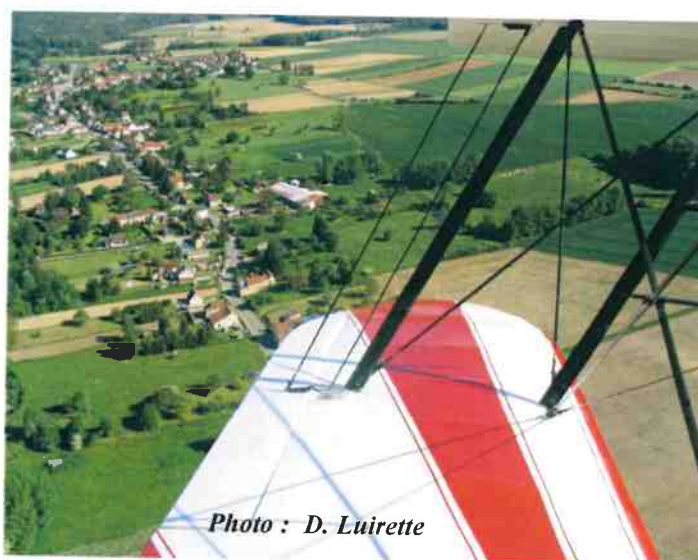
De nouveau, l'association et la médiathèque auront le plaisir d'accueillir un spectacle de ce festival départemental le 14 mars 2013. Retenez votre soirée.

Photos aériennes de Beuvardes

Par une belle journée de septembre, grâce à la gentillesse et au pilotage de Denys Liurette, j'ai pris un certain nombre de photos de Beuvardes vues du ciel.

Avec celles que Denys Liurette a prises lui-même à différentes périodes, il serait possible de faire une exposition à la médiathèque.

Peut-être possédez-vous aussi des photos aériennes de Beuvardes. Auquel cas elles pourraient enrichir la collection. Merci de me le faire savoir. A noter que ces photos ne seraient pas exposées mais scannées et rendues. A suivre donc....



Marc Lebeau, président « Des livres pour tous »

Carnet Beuvardois

Naissances

Lilou DEWOLFE, née le 05/06/2012
Dimitri BÉNARD, né le 20/06/2012
Lou-Anne NICOULEAU, née le 08/08/2012
Nathan LEMELTIER, né le 15/08/2012
Séléna GENEL, née le 20/08/2012
Mévonn PINEAU, né le 11/09/2012
Lorenzo STEPHEN, né le 15/09/2012

Baptême civil

Dimitri BÉNARD, le 08/09/2012

Mariages

Christine LEGRAND et Cyriac COP, le 07/07/2012
Sandra FUSTER et Franck LABARRE, le 28/07/2012
Anne-Gaëlle BARTHE et Richard DOUIEB, le 25/08/2012

Décès

Madame Raymonde LEMOIGNE, née DENAMURE, le 26/05/2012, dans sa 95^{ème} année
Monsieur Roger BROYON, le 19/06/2012, dans sa 64^{ème} année
Monsieur Roger MARY, le 06/08/2012, dans sa 82^{ème} année
Monsieur Michel GUÉRY, le 17/08/2012, à l'âge dans sa 64^{ème} année
Monsieur Jean-Sylvain DEBERRE, le 13/09/2012, dans sa 61^{ème} année
Monsieur Bernard ABRAHAM, le 06/10/2012, dans sa 83^{ème} année

Réussites aux examens

Jennipher CHAILLOUX, diplôme d'état d'infirmière
Charlotte COMMERÇON, Brevet des collèges
Thomas COMMERÇON, Baccalauréat STI GE

Si vous désirez que la réussite à un examen soit signalée, n'oubliez pas d'avertir la mairie ou Marc Lebeau.



Dates à retenir pour l'année 2012 et le début 2013

27/28 octobre 2012	Changement d'heures
10 novembre 2012	6^{ème} randonnée touristique de navigation (voitures anciennes) Le parcours traverse Beuvardes
11 novembre 2012	Cérémonie au monument aux morts. Rendez-vous à 11h00 devant la mairie À partir de 12h00, repas du 11 novembre pour les anciens de Beuvardes
25 novembre 2012	Loto des Écoles (ouverture des portes à 13h30)
08 décembre 2012	Marché de Noël (toute la journée)
09 décembre 2012	Spectacle de Noël pour les enfants de Beuvardes
15 décembre 2012	Loto du Boxing Club Beuvardois (le soir)
11 janvier 2013	Vœux du maire, à 18h30, salle communale
14 mars 2013	Printemps des Conteurs et des Arts de la Scène